

Procès-verbal du conseil d'école

Mardi 16 juin 2020

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS

Municipalité : M. Griolet (Maire), Mme Sanchez (Adjointe-chargée des affaires scolaires)

Représentants des parents titulaires : Mme GILLIBERT Christina, Mme MENADIER Virginie, Mme QUEROU Anne-Cécile, M. VIAUD Morgan, Mme TORTILLON Carole

Représentants des parents suppléants : Mme COMIN Karine, Mme MOUNIER Céline, Mme HERBIN Aurélie, Mme DUPUIS - - DESHURAUD Anne (en visioconférence).

DDEN : Mme AUDIN-COMBEAU

Enseignants : M. CHATAIGNER, Mme MICHEL, Mme KEBBACHE, Mme LOUBES, Mme TAVANAE, Mme LOUBES

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES

Inspectrice de l'Education Nationale : Mme VIE

Représentants des parents titulaires : M. VIAUD

Enseignants : M. SAUSSEAU

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Kebbache

1. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 11 février 2020. La séance suit l'ordre du jour.

2. Point sur la situation de l'école dans le contexte de crise sanitaire

Le 16 mars, les écoles de France ont été fermées, les enseignants de l'école de Chaillevette se sont mobilisés pour assurer la continuité pédagogique qui a évolué durant 2 mois. Pendant cette période de confinement, l'école de Chaillevette est restée ouverte pour être le pôle d'accueil des enfants de soignants de la presqu'île d'Arvert. De nombreux enseignants se sont relayés (de Chaillevette mais aussi d'autres écoles) pour assurer ce service minimum, la mairie et les agents étaient présents pour que cet accueil se déroule dans les meilleures conditions. En moyenne, entre 4 et 9 enfants furent accueillis chaque jour.

Depuis le 12 mai, l'école a ouvert à nouveau ses portes avec comme guide un protocole sanitaire dont toutes les familles ont été destinataires. La mise en place fut assez simple car tous les enseignants étaient présents, peu de familles ont demandé le retour à l'école, les locaux étaient assez grands et faciles d'accès (pas de couloir ni d'escalier). Les élèves se sont rapidement adaptés à ces nouvelles règles et tout se déroule très bien.

Début juin, quelques élèves supplémentaires sont revenus, notamment en maternelle et il a fallu organiser un roulement (école/maison) et nous en fûmes désolés pour les familles.

C'est pourquoi, afin d'éviter ce roulement et augmenter notre capacité d'accueil, depuis lundi 8 juin, la mairie de Chaillevette a recruté un agent possédant le BAFA (Elodie) et pouvant accueillir 8 élèves supplémentaires. Durant cet accueil, l'agent a proposé, dans la mesure du possible, des activités sportives, artistiques, culturelles et civiques.

D'autre part, nous avons réfléchi à un autre dispositif complémentaire : une étude surveillée par 1 ou 2 AESH (aide aux élèves en situation de handicap) dans la salle de motricité (8 élèves) et dans la BCD (8 élèves). Durant cette étude, les élèves effectuent le travail fourni par leur enseignant(e) sous la responsabilité de l'enseignant dont la classe communique avec cette pièce.

A ce jour, nous accueillons : 77 élèves / 122 soit 63% de nos élèves (29 élèves de maternelle + 48 élèves d'élémentaire).

Toutes les familles se sont investies dans le travail proposé par les enseignants par conséquent nous ne constatons pas de cas de « décrochage scolaire » parmi nos élèves.

Pour la suite, nous avons appris comme tous les français à 20h devant notre télé qu'il y aurait des changements à partir du 22 juin. Nous savons que l'école est à nouveau obligatoire à partir du 22 juin, en cas d'absence. Nous sommes en attente du nouveau protocole sanitaire du 17 juin afin de préciser les conditions. Nous savons que des repas chaud seront livrés dès lundi 22 juin avec toujours 2 services. Il n'y aura plus besoin d'inscription.

3. Bilan de cette année scolaire

- Depuis notre dernier conseil d'école le 11 février 2020, **aucun projet n'a pu avoir lieu**. Les projets annulés sont les suivants : natation scolaire : CP/CE1/CM2, projet court-métrage, projet cirque - il sera reporté en mai/juin 2021, la fête d'école, le surf et kayak pour les CE2, pas d'exercice PPMS ou incendie.
- **Un livre pour l'été** : le Ministère de l'Education Nationale offre à chaque élève de CM2 un livre pour l'été (Fables de Jean de la Fontaine). L'objectif est de promouvoir le goût de la lecture afin d'éveiller la curiosité des élèves pour le livre. Cette opération s'inscrit aussi dans le cadre de la continuité école-collège.
Parent : Il serait bon de changer de livres afin de proposer quelque chose de moins classique et faire découvrir des nouveaux auteurs de jeunesse.
- **Photo de classe** : Nous avons réalisé un montage afin de réaliser une photo de classe à distance. . Nous avons donc décidé d'imprimer la photo, de la plastifier et de l'offrir à chaque élève de l'école. Merci aux AESH Delphine et Nathalie qui ont plastifié toutes les photos de l'école.

4. Bilan financier (coopérative scolaire et budget mairie)

- A ce jour, le solde de la coopérative scolaire est de **14 414.50€**.
Voici les recettes de cette année : dons des familles en début d'année, bénéfices du loto, vente des chocolats (986.30€)

Voici les dépenses effectuées cette année : adhésion à l'OCCE, fournitures pour les ateliers d'école, jeux de cour de récréation, petits projets des classes, les projets arts plastiques avec Anne et Nathalie, bus et la cantine pour le collège, la sortie au cirque Arlette Gruss à La Rochelle.

Ce qui est prévu avec l'argent : 10 000€ pour le projet cirque, 3 000€ d'économie pour la classe découverte de 2022/2023 et un fond de roulement sur le compte.

Lors de ce dernier conseil d'école, nous devons constituer une commission de contrôle des comptes de la coopérative scolaire afin d'effectuer le contrôle du bilan financier que Mme Tavanae remettra en septembre 2020. Mme DUPUIS--DESHURAUD et Mme MENADIER se portent volontaires.

- Concernant le crédit alloué par la mairie pour l'année 2020, il est de 69€/enfant pour l'année civile. En début d'année, nous avons 8 418€ mis à disposition de l'école et **il reste aujourd'hui 2 775.74€**. Les commandes de rentrée ont été faites ainsi que l'achat du matériel d'arts plastiques et quelques jeux pédagogiques.

5. Préparation de la rentrée 2020

A ce jour, **120 enfants** sont inscrits pour la rentrée 2020. Il peut encore y avoir des changements.

Attention, cette répartition est susceptible de changer :

PS/MS	Mme Michel	26 élèves	17 PS + 9 MS
GS/CP	Mme Loubes	25 élèves	19 GS + 6 CP
CP/CE1	Mme Kebbache	24 élèves	16 CP + 8 CE1
CE2/CM1	Mme Tavanae et M. Sausseau (vendredi)	23 élèves	14 CE2 + 9 CM1
CM1/CM2	M. Chataigner	22 élèves	8 CM1 + 14 CM2
Journée de direction : le vendredi			

- Les enfants nés en 2017 sont inscrits en petite section pour la rentrée 2020. Nous ne pouvons pas accueillir d'élèves en toute petite section (naissance en 2018) car les effectifs de la classe ne le

permettent pas. Pour accueillir des élèves de TPS, il faut que l'effectif de la classe soit inférieur à 25 élèves.

- D'ici la fin de l'année, les familles recevront, par mail, une information concernant la rentrée scolaire (fournitures, organisation de la rentrée...). Les fiches de renseignements à remplir seront données le jour de la rentrée.

- L'équipe enseignante rappelle son choix de fournir l'intégralité du matériel scolaire aux élèves (grâce au budget alloué par la mairie), il n'est demandé qu'un agenda par année scolaire et un classeur pour toute la scolarité.

- La répartition des classes (en particulier pour CP et CM1) sera affichée le vendredi 28 août.

- Le jour de la rentrée pour les élèves est **le mardi 1^{er} septembre 2020**.

- Mme Michel propose une rentrée échelonnée pour les élèves de petite section sur 3 jours : mardi 1^{er}, jeudi 3 et vendredi 4 septembre en fonction des souhaits des parents. Ceci permettra une rentrée en douceur pour les plus petits. Rien n'est imposé aux familles et cette rentrée échelonnée se fait avec avis de Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale.

- Tous les CP feront le même travail qu'ils soient en GS/CP ou CP/CE1.

Dates des réunions de rentrée :

PS/MS (Mme Michel) : mardi 8 septembre à 18h

GS (Mme Loubes) : vendredi 4 septembre à 18h

CP (Mme Loubes et Mme Kebbache) : vendredi 4 septembre à 19h

CE1 (Mme Kebbache) : vendredi 4 septembre à 18h

CE2/CM1 (Mme Tavanae et M. Sausseau) : jeudi 10 septembre à 18h

CM1/CM2 (M. Chataigner) : vendredi 18 septembre à 18h

Mardi 15 septembre : réunion pour les candidats au conseil d'école à 16h30.

6. Travaux et aménagements

- Avancée du projet de la cour de récréation : un architecte vient vendredi 19, le projet sera reporté à l'année prochaine.

Des demandes de travaux ou d'aménagement sont formulées pour l'été, dans la mesure du possible :

- Peut-il être envisagé le changement des robinets d'eau qui se trouvent sous le préau des primaires, avec de l'eau chaude ?

Réponse de la mairie : Cet aménagement est très important car nous avons constaté au début du déconfinement qu'il était très compliqué pour les enfants de se laver les mains de nombreuses fois par jour avec de l'eau froide.

- Serait-il possible de changer les 4 robinets de la classe de PS/MS qui sont difficiles à ouvrir seul pour les enfants et de les remplacer par des robinets comme ceux de la cantine ?

Réponse de la mairie : Possibilité de le faire dans l'été pour qu'ils soient opérationnels pour à la rentrée de septembre 2020.

- Classe de Mme Loubes : Serait-il possible d'ajouter des éclairages au-dessus du TBI et de finaliser le branchement électrique du tableau.

- Classe PS/MS : serait-il possible d'installer le vidéoprojecteur au plafond afin qu'il soit fixe.

- Classe de CP/CE1, Mme Kebbache aimerait des portes de placard pour les aménagements du fond de sa classe (demande faite depuis de nombreuses années) + repeindre sa classe en blanc.

- BCD : réparer la plaque au plafond.

- Réparer ou changer le portillon de la structure de jeux et prévoir une butée.

Réponse de la mairie : le grillage va peut-être être retiré lors de la rénovation de la cour.

- A envisager pour plus tard, la porte du garage côté maternelle.

Les enseignants remercient M. le Maire, Mme Sanchez ainsi que toute l'équipe municipale pour leur disponibilité et leur réactivité. L'investissement dans l'école est très important !

« Nous vous l'avons dit à plusieurs reprises mais nous avons ici la chance de vous le répéter encore une fois. Un immense merci pour votre engagement envers l'école durant ces années. Tout ce que vous avez accompli pour l'école est vraiment exceptionnel. MERCI ! »

Remerciements de la municipalité à l'équipe enseignante pour l'accueil mis en place pour les enfants de l'école en cette période de confinement et déconfinement et réciproquement.

Les parents d'élèves remercient la municipalité de ne pas avoir répercuté le prix du repas de la cantine aux familles. Manger froid coûtait bien plus cher et la mairie l'a pris à sa charge.

Jardin derrière l'école : un aménagement pourra être envisagé.

7. Questions diverses

- **Appel réalisé lors du deuxième conseil d'école mais resté sans réponse : Message de l'association des parents d'élèves** : L'association des parents d'élèves recherche un ou une futur(e) président(e) ainsi qu'un ou une trésorier(ère). Ces deux postes sont à pourvoir dès la rentrée de septembre 2020 puisque les 2 personnes actuelles ont leurs enfants au collège dès la rentrée prochaine. Nous vous rappelons l'importance de cette association puisqu'elle soutient les projets et les sorties pédagogiques de l'école. Il est urgent qu'elle puisse perdurer. Sans cela, il n'y aura plus d'association l'année prochaine et peut être les années suivantes. N'hésitez pas à prendre contact dès maintenant si vous êtes intéressés auprès de Claire Ménard (maman de Noa et Natan en CM2) Merci !

Madame Tavanae, précise que sans l'association des parents d'élèves, il n'y aura pas de classe de neige dans 3 ans, ni d'autres gros projets dans les années à venir car le financement est impossible sans le soutien de cette association.

- **L'équipe enseignante** remercie très sincèrement tous les membres de l'association de parents d'élèves pour leur investissement, leur dynamisme et leur engagement – en particulier Mme Ménard et Mme Bricou dont les enfants quittent l'école pour le collège.

- **Monsieur le maire** : remerciements pour l'équipe enseignante avec d'excellents rapports ainsi qu'aux parents d'élèves et à Mme la DDEN.

« Je regrette une chose : Bernard TASTET, historien, écrivain chailleveton, est décédé il y a quelques mois, la famille s'est manifestée pour donner son nom à une rue ou autre dans Chaillevette. J'ai pensé à l'école. L'équipe enseignante avait déjà envisagé de donner ce nom à l'école car il avait beaucoup apporté à l'école. Cette idée a été rejetée lors d'un conseil municipal. »

Mme Sanchez précise que les membres se sont abstenus et que ce projet aura lieu ultérieurement.

Mme Tavanae : précise que ce projet de « nom d'école » n'a pas été travaillé en amont avec M. le Maire et que c'est une coïncidence d'idée. En effet, l'équipe enseignante a eu la chance de travailler avec Bernard TASTET sur différents projets et à plusieurs reprises. De manière informelle, l'équipe enseignante s'est dit que ce serait un nom intéressant pour l'école.

- Message de remerciement pour Carole Tortillon qui fut membre du conseil d'école depuis une dizaine d'années et qui s'est énormément investie dans la vie de l'école. Merci à elle pour son engagement !

Présidente du conseil d'école :
Mme Tavanae

Secrétaire du conseil d'école :
Mme Kebbache

